

sujet. Nous rendons un grand service au peuple américain en discutant cette question ici à l'heure actuelle; cela lui fera comprendre qu'il y a encore dans notre pays une forte partie de l'opinion publique en faveur de la réciprocité. Si nous ne réitérions pas nos sentiments, le peuple américain pourrait avoir le droit de penser que nous ne voulons pas de la réciprocité. En conséquence, je répète que cet échange de vues qui a lieu ici aujourd'hui, éveillera l'attention du peuple américain, et lui fera voir que nous n'avons pas oublié et que nous considérons encore le traité de réciprocité comme avantageux pour notre pays, et qu'il y a encore au Canada un grand nombre de gens, je dirai même la majorité, qui se proposent de jouir des bienfaits de la réciprocité aussitôt qu'on leur en offrira l'occasion, ce qui arrivera avant longtemps.

J'ai suivi les discours et j'ai trouvé très amusant après avoir entendu un député dire que le premier ministre (le très hon. M. Meighen) s'était déclaré protectionniste, d'en entendre un autre, je crois que c'est l'honorable député de Frontenac (M. Edwards), dire que le tarif est moins élevé à l'heure actuelle qu'il ne l'a jamais été sous le régime de la réciprocité. Il essayait par là de s'attribuer le crédit des bienfaits résultant d'un tarif réduit et de s'attirer tous les compliments possibles en déclarant que le tarif est moins élevé à l'heure actuelle. Mais je suis, et j'ai toujours été, en faveur de la réciprocité, comme je l'étais en 1911, lorsque j'ai rencontré à Weyburn l'honorable député qui était alors leader de l'opposition (sir Robert Borden). J'étais un des trois délégués qui étaient allés lui demander que son parti s'engage à défendre la réciprocité s'il atteignait le pouvoir. Je regrette qu'il ait refusé notre demande; il ne nous fit aucune promesse. Mais je désire faire remarquer à la Chambre que la province dont j'ai l'honneur d'être le représentant approuva la théorie que le comité lui avait alors exposée à Weyburn. Cela se passait en 1911.

Si je me souviens bien de ce que j'ai appris dans ma vieille histoire Collier, les tarifs douaniers ont été la cause de bien des guerres déplorables. Je me reporte à l'année 1837, quand eut lieu ce qu'on a appelé la guerre de l'opium, en Chine. Ce fut une leçon pour la Grande-Bretagne. Les capitalistes anglais étaient intéressés dans le commerce de l'opium et essayèrent d'obtenir que les Chinois leur payent le tribut de ce commerce. Il est généralement admis que la Grande-Bretagne reçut une

bonne leçon de cette guerre. La guerre de l'indépendance américaine est un autre cas du même genre. Nous nous souvenons tous comment les marchands de thé de Boston qui s'opposaient aux droits de douane montèrent à bord des navires et jetèrent le thé à la mer. Je mentionne ces exemples pour démontrer que les tarifs douaniers et les droits trop élevés ont toujours été une cause de mécontentement et de méfiance chez le peuple. Cependant le gouvernement actuel et le gouvernement élu en 1911 ont maintenu des tarifs de protection très élevés—trop élevés dans bien des cas, à notre avis. Certains tarifs douaniers peuvent avoir leur raison d'être, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils ont été, plus que toute autre chose, un facteur de mécontentement et de bouleversements mondiaux. Je suis convaincu depuis longtemps qu'une réduction du tarif rendrait les relations commerciales plus harmonieuses entre nos gens. On en a donné un exemple ici cet après-midi en disant que lorsqu'un individu commerce avec son riche voisin, il ne va pas lui infliger des blessures personnelles ou corporelles.

Quant à l'achat des produits de notre pays par les Etats-Unis, on a déjà cité des exemples, que je n'ai pas besoin de répéter à la Chambre ce soir. J'attirerai cependant votre attention sur le fait suivant.

Les Etats-Unis ont aujourd'hui bien plus besoin du blé dur qui vient de nos plaines de l'ouest pour le mêler avec leurs blés tendres qu'ils n'en avaient besoin en 1911. En 1911, les états de Minnesota et du Dakota-Nord et Sud et faisaient la récolte des blés durs sur une grande échelle, mais il n'en est pas de même aujourd'hui. Ils cultivent les blés Durum et ils ont bien davantage besoin de notre blé dur de l'ouest pour le mêler au leur et en faire une farine qui puisse faire concurrence à la nôtre sur le marché d'Europe. Plus nous allons, plus il leur faudra de nos blés durs pour conserver leur marché de farine en Europe. Ceci me semble une raison suffisante et une raison qui va grandissant pour que nous adoptions la réciprocité avec les Etats-Unis.

Je prétends que le Gouvernement ne doit pas et ne peut pas se faire gloire parce qu'il a accepté certaines des dispositions de l'arrangement de réciprocité. Il admet actuellement que quelques-unes des dispositions de l'arrangement de réciprocité ont bénéficié au peuple, mais je soutiens qu'il n'en peut réclamer le crédit parce que, en 1911, tous les arguments des députés de la droite tendaient à prouver que la réciprocité serait néfaste au peuple canadien. Leur